

15ème législature

Question N° : 38108	De M. Guy Teissier (Les Républicains - Bouches-du-Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse > Molnupiravir - Etude préliminaire traitement covid	Analyse > Molnupiravir - Etude préliminaire traitement covid.
Question publiée au JO le : 13/04/2021 Réponse publiée au JO le : 06/07/2021 page : 5406		

Texte de la question

M. Guy Teissier interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur d'une étude menée par des chercheurs de l'Institut des sciences biomédicales de l'Université de Géorgie, aux États-Unis d'Amérique, portant sur un médicament administré par voie orale. Selon cette étude de phase 2a, le Molnupiravir aurait réduit, voire supprimé la charge virale chez les patients au bout de cinq jours de traitement et son innocuité chez l'humain a été confirmée. Ce médicament a également fait l'objet d'expériences préliminaires chez l'animal qui se sont révélées très concluantes. Il est présenté par les scientifiques comme un candidat très intéressant pour guérir les patients à un stade précoce de la maladie et réduirait ainsi la possibilité de contracter une forme grave. Il est à ce jour l'antiviral le plus avancé dans la lutte contre le SARS-CoV-2. Alors que la France vient de se confiner une troisième fois pour une période de quatre semaines, il existe un besoin urgent de trouver un médicament antiviral contre le SARS-CoV-2 qui soit facile à produire, transporter, conserver et administrer afin de lutter avec la vaccination efficacement contre le virus. Aussi, il souhaiterait à ce titre connaître les informations dont dispose le Gouvernement sur cette étude préliminaire et savoir si une étude de même nature est actuellement menée en France sur les effets et l'efficacité de ce médicament antiviral.

Texte de la réponse

Dans le contexte d'une circulation du virus SARS-CoV-2 à un niveau élevé, l'initiation et la poursuite de programmes de recherche sont indispensables. Les traitements-candidats viendraient en effet compléter la vaccination dans la lutte face à l'épidémie. La recherche de thérapeutiques permettant la prise en charge spécifique et symptomatique de la Covid-19, et l'amélioration du pronostic des patients, est une priorité majeure du Gouvernement. Le MOLNUPIRAVIR est un antiviral expérimental, initialement destiné au traitement de la grippe et qui agit contre les virus à ARN. Les essais cliniques de phase I visant à évaluer la potentielle efficacité du MOLNUPIRAVIR sur la Covid-19 ont débuté en mars 2020, le traitement a été testé sur des volontaires sains au Royaume-Uni et aux États-Unis pour en apprécier la tolérance et l'innocuité. Le laboratoire pharmaceutique américain MERCK, a, dès octobre 2020, accéléré les essais cliniques de phase II aussi bien pour des patients hospitalisés (Essai MOVE-in) et non hospitalisés (Essai MOVE-out). Il est à noter que la France a participé aux inclusions dans ces essais cliniques de phase 2 portant sur l'évaluation du MOLUPIRAVIR. Ces essais ont par ailleurs reçu le label de priorité nationale de recherche décerné par le comité de priorisation CAPNET. Les résultats de l'essai chez les patients non hospitalisés sont encourageants : au jour 5, aucun des 47 patients recevant le MOLUPIRAVIR ne présentait de recherche de virus positive, contre 6 des 25 patients (24%) recevant le placebo.



Néanmoins, rappelons qu'il s'agit là de résultats préliminaires. Les essais cliniques de phase III qui ont été lancés, impliquent comme public cible des patients non hospitalisés. La France poursuivra sa participation aux inclusions lors de cette troisième phase. En effet, 7 hôpitaux français contribuent au programme de développement du MOLNUPIRAVIR.